

LES ALIGNEMENTS MÉGALITHIQUES DE LAMPOUY, EN MÉDRÉAC (35)

Yvan ONNÉE*, André CORRE**, Jean-Luc JAVRÉ** et Bernard MONNIER**
avec la collaboration du CERAPAR**

PRÉAMBULE

Dans le cadre de l'inventaire des mégalithes d'Ille et Vilaine qui doit paraître en 2004, l'un d'entre nous (Y. Onnée) a été amené à effectuer, sur le site mégalithique de Lampouy, les relevés topographiques qui faisaient défaut. En effet, s'il existe des plans réalisés par P. Henry et Y. Lecerf en 1971, au niveau des sections des menhirs, aucune élévation de ces menhirs n'avait été faite jusqu'à ce jour, alignement par alignement, dans le contexte géographique des lieux.

C'est une lacune que nous devons combler malgré les difficultés qui nous attendaient. Difficultés dues au fait que beaucoup de ces menhirs sont couchés ou renversés, recouverts de haies et de ronces. La présence de nombreux arbres empêchait d'avoir une vue d'ensemble de ces alignements dont la disposition est pourtant unique en Bretagne. Cet ensemble mégalithique, qui comprend cinq files de menhirs, quoiqu'il soit fort ruiné, est l'un des sites les plus importants de Bretagne après Carnac, le premier en Ille-et-Vilaine.

Si nous avons pu réaliser le projet et le mener à bien, c'est que nous avons bénéficié de circonstances favorables.

La première, c'est l'acquisition de cet ensemble mégalithique et des terrains qui l'entourent par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, acquisition réalisée en 2001/2002 pour une superficie d'environ 6 ha. Cette acquisition nous a permis de prendre contact avec la Direction de l'Aménagement et de l'Environnement du Département pour une demande d'autorisation, afin d'effectuer nos relevés topographiques, mais aussi d'obtenir l'autorisation de nettoyer et de débroussailler autour des menhirs pour que les mesures soient les plus exactes possibles. Les autorisations nous furent accordées par Mme Le Guigou, responsable du service précité ; nous l'en remercions vivement.

La deuxième circonstance qui nous a été favorable et inattendue, c'est la présence sur le site des agents du chantier d'insertion du Conseil Général, auxquels nous avons été associés. Cette association s'est faite sous la direction de Mr A. Coupé, responsable des espaces verts du canton de Montau-

ban. Nous le remercions de son aide et en particulier de la confiance qu'il nous a accordée, pour mener à bien le travail de débroussaillage et d'élagage. Le problème majeur qui apparût fut celui des arbres. En effet, dans certains alignements ils ont poussé en surnombre à proximité des menhirs ; par leur croissance, quelques arbres ont même fait éclater la pierre en surface. L'abattage de certains arbres était devenu nécessaire : après consultation, ce problème a été réglé en intelligence entre les différents partenaires. Cela a permis de mettre en valeur l'environnement et d'apprécier les alignements dans leur ensemble.

Une seule parcelle n'a pas été acquise par le Conseil Général : il s'agit de la parcelle dite «Les Bergeons» où se situe une file de menhirs de même nom. Le propriétaire est Mr Choux, nous le remercions pour nous avoir accordé l'autorisation de faire le nettoyage indispensable à nos relevés topographiques. C'était l'un des alignements où la végétation recouvrant les menhirs était la plus dense, avec l'alignement parallèle à ce dernier, dénommé «la Grande Epinée» ; la végétation était si forte que nous n'apercevions même pas les blocs.

Nos remerciements vont aussi à tous les participants à cette mise en valeur du site de Lampouy, en particulier, pour leur part très active, l'association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Patrimoine Médréacien et ses membres : Mmes F. Dumoulin, Agent de Valorisation du Tourisme Patrimonial, P. Le Fol., Présidente de l'Association, Mrs P. Bougault, R. Le Clainche, M. Lebris, D. Le Fol, J. Pellois, sans oublier bien sûr les membres du CERAPAR qui eux aussi ont pris part activement à ce vaste chantier : Mmes E. Corre, M.-C. Hautbois, Mrs R. Barrat, R. Lecroq, P. Musa et A. Poirier.

Nos remerciements vont aussi à Mr J.-C. Omnès, Maire de Médréac, pour son accueil chaleureux et ses encouragements.

Cette collaboration entre le Conseil Général et les associations précitées a été très fructueuse et exemplaire. On ne peut que s'en féliciter, lorsque l'on voit cette belle réussite de mise en valeur du site mégalithique de Lampouy.

*Collaborateur bénévole de l'UMR 6566 «Civilisation Atlantique et Archéoscience» Université de Rennes I, Campus de Beaulieu, 35042 RENNES Cedex et membre du CERAPAR

** Membre du CERAPAR

*** Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes, La Métairie, 35740 PACE.

SITUATION ET ENVIRONNEMENT

Médréac est une commune d'Ille-et-Vilaine de 1495 habitants, du canton de Montauban. Aux confins de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, Médréac se trouve à 42 km de Rennes, 8 km de Montauban et 19 km de Montfort-sur-Meu (fig. 1).

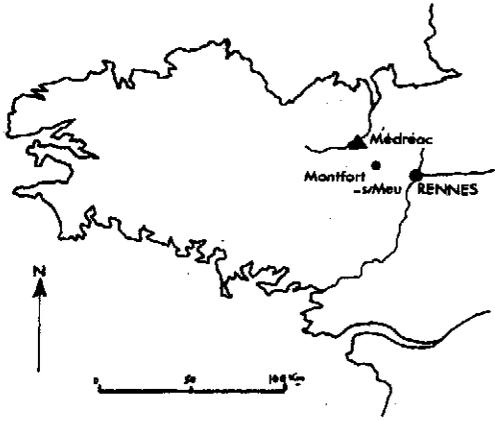


Fig. 1 : Situation de Médréac.

Médréac est connue pour son ensemble mégalithique qui comprend le site de Lampouy avec ses 5 alignements indépendants, mais aussi le menhir isolé de la «Roche Carrée» près de la ferme du Chênot au sud-sud-est de ces alignements. Cet ensemble mégalithique se trouve à 3 km de Médréac et à l'ouest du hameau de la Reculais, à proximité du confluent de la Bouillère et de la Rance. Il se situe au sud du chemin rural n° 44, dit «les Tréhorels» qui va du hameau de la Reculais vers le hameau des Tréhorels, faisant limite entre les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor.

Ces alignements sont érigés sur un plateau culminant entre 100 et 105 m NGF sur une pente orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est et dont la descente converge vers le menhir de la «Roche Carrée». De même, il semble que ces alignements convergent au nord vers le menhir de la «Roche Longue» en Guitté (22), qui culmine à 107 m. Ce menhir se trouve à environ 100 m du chemin rural n° 44 (fig. 2).

C'est une région vallonnée dont les hauteurs, orientées presque est/ouest, dominent les vallées très resserrées et tortueuses de la Rance, de ses petits affluents, et aussi du Néal à l'est du hameau de la Reculais.

L'environnement se présente sous la forme d'un paysage bocager et les alignements se trouvent au milieu de verts pâturages, qui ont succédé à des terres labourées. Le sol est une terre végétale assez profonde avec quelques chemins creux. Les taillis qui délimitent les parcelles sont formés d'arbrisseaux, de ronces et de fougères. Les arbres sont dans la majorité des châtaigniers, quelques chênes subsistent isolément.

GÉOLOGIE

L'ensemble mégalithique a été implanté dans l'arène granitique assez épaisse que supporte un massif de même nature, dans la continuité du mas-

sif granitique de Bécherel. Dans la région qui nous occupe, ce sol granitique forme un crochet très prononcé vers le nord et le dos de ce crochet passe au nord de Médréac, entourant dans son anse des schistes briovériens métamorphisés de Plouasne.

Or, tous les menhirs de Lampouy, sans exception, sont en quartzite. Cela est dû à la présence de bandes de quartzite siluro-dévonien, qui ont été probablement soumises à de nouvelles cristallisations au milieu du granit qui les a respectées.

La présence à 4 km au nord de Médréac de nombreux affleurements de quartzite témoigne de l'importance de ces formations. Cela correspond fort bien aux affleurements parallèles au chemin rural n° 44 visibles dans la partie haute de Lampouy et au-delà. Nous trouvons là une ligne d'affleurements qui constitue une crête dirigée de est-nord-est au ouest-sud-ouest et qui se prolonge vers l'ouest à la cote 119 NGF située près du petit hameau des Rochers. De même, nous avons des affleurements de quartzite vers le sud-est à environ 300 m de la ferme du Chênot.

Dans ces affleurements de quartzite très dur on note la présence, dans les anfractuosités, d'un quartz cristallisé de teint laiteux. Cette texture est la même que nous trouvons pour la construction des mégalithes. Nous pouvons confondre ces affleurements avec des blocs mégalithiques. Il est toutefois facile de distinguer ces affleurements par rapport aux alignements mégalithiques, d'abord par leur direction, puis par leur enfoncement dans le sol qui ne laisse aucun doute sur leur rattachement au sous-sol. Notons enfin la présence sur le site de Lampouy d'affleurements granitiques décomposés.

HISTORIQUE

Le premier manuscrit qui nous est parvenu, faisant allusion de façon anecdotique au site mégalithique, est celui de Th. Danjou de la Garenne, extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1850/2, p. 165.

Ensuite, nous avons l'édition moderne du *Dictionnaire de Bretagne* d'Ogée (1853, 24). Il y est fait mention de tombelles au Chênot.

A. Orain publie, en 1882, *la Géographie Pittoresque d'Ille-et-Vilaine*, avec deux dessins à la plume de Th. Busnel, (p. 392 et 394). L'un concerne le menhir du Chênot (fig. 3), superbe menhir de 5,80 m de haut, au pied duquel se trouve un bassin avec rigoles. L'autre illustration montre l'alignement dans les champs de Lampouy (les Longs Points) «le plus beau, sans doute du département», dit-il. D'après lui, des menhirs au nombre de 8 à 10 presque aussi élevés que celui dont nous venons de parler, sont alignés dans les talus de divers champs, portant les noms de grands et petits Lampouy. Ils dominent un groupe remarquable de tumuli (Ogée parle de tombelles) très élevés, tous aspectés au soleil levant. Mr Bouessel, Maire de Bovel à l'époque, qui nous les a fait voir, en a compté 80 dans un espace assez restreint. La culture les a probablement fait disparaître.

Entre temps, vers 1880-1881, des fouilles furent faites au pied du menhir au sud du premier alignement (les «Longs Points»). Elles donnèrent seulement des cendres et des fragments de charbon.

P. Bézier dans son ouvrage, *l'Inventaire Mégalithique d'Ille-et-Vilaine* (1883, 227-231), décrit l'inventaire des alignements mégalithiques de Lampouy, plus exhaustivement dans le détail ; il fait la description individuelle des alignements. Cela permet de connaître le nombre de menhirs debout ou en place à cette époque, mais aussi ceux qui sont couchés ou renversés, avec en plus la description des deux menhirs, la «Roche Carrée» près du Chênot et la «Roche Longue» en Guitté. Cette description est accompagnée de deux planches, XXIX et XXX, provenant de l'ouvrage de A. Orain.

Tradition : d'après le fermier des champs de Lampouy, on croit qu'un général romain est enterré sous l'axe de ces pierres.

Une courte note non référencée a été faite à la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine par L. de Villers dans laquelle il fait part là aussi de quatre lignes de menhirs. Il mentionne que sur le dernier alignement, le plus à l'ouest, des fouilles ont été entreprises, probablement sans aucune méthode, plutôt pour découvrir un trésor que dans un but archéologique. Ces fouilles n'ont pas donné de résultats appréciables.

En 1923, 1928 et 1930, L. Collin, professeur de Géologie à la Faculté des Sciences de Rennes, membre de la sous-commission préhistorique d'Ille-et-Vilaine, s'est rendu sur place sur le site de Lampouy. Il a décrit ces visites sous forme de rapports complets et très précis des monuments mégalithiques. L. Collin a aussi réalisé une étude géologique très approfondie de la région.

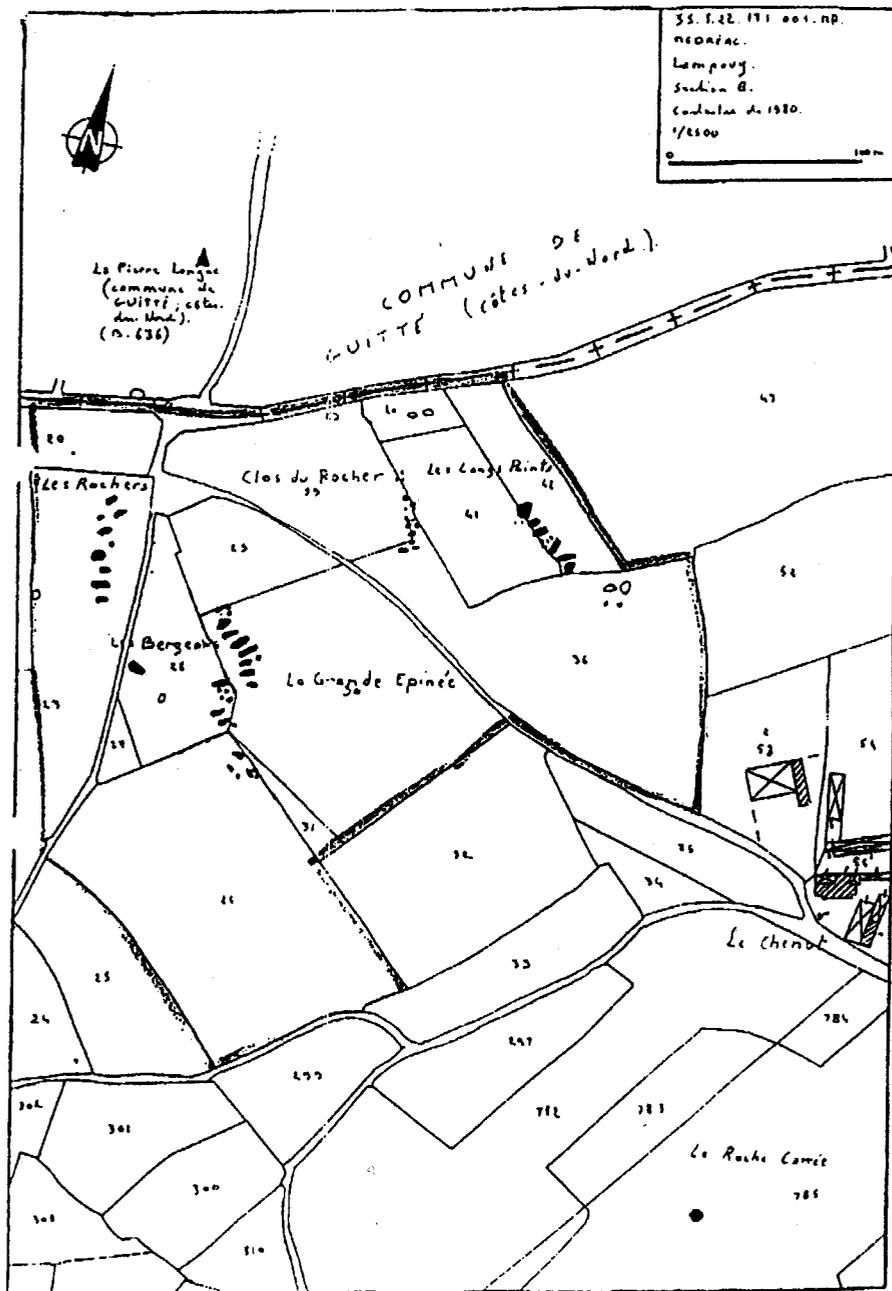


Fig. 2 : Plan cadastral de 1980 avec report des emplacements des différents alignements (Pl. P. Henry et Y. Lecerf, 1971).

Nous terminerons cet historique par le mémoire de maîtrise de P. Henry : *«Inventaire des Menhirs des arrondissements de Rennes et Saint Malo»*, Université de Haute-Bretagne-Rennes 2, 1971.

DESCRIPTION DES ALIGNEMENTS ET MENHIRS

Décrire le site mégalithique de Lampouy n'est pas chose aisée car il est fortement abîmé par les agressions du temps et des hommes. Mais néanmoins cet ensemble préservé est digne d'intérêt. Nous avons là un ensemble important de menhirs et blocs (45 à peu près), ayant formé un système d'alignements disposés d'une façon inhabituelle et complexe.

Ce groupe a dû autrefois être beaucoup plus important par le témoignage de nombreux débris de roches éparses dans les champs. Elles viennent probablement de restes mutilés et brisés de menhirs, dont les matériaux ont servi à l'empierrement des chemins et même des routes.

Cet ensemble est formé de 5 files dont 3 étaient enclavées dans des taillis, de sorte que l'extension du système fait 230 m d'est en ouest entre le premier et le dernier alignement, pour une dénivellation dans la même orientation de 5,30 m (fig. 5).

Ces alignements sont situés entre deux menhirs qui font peut-être partie de ce système : la «Roche Longue» en Guitté (22) est un élément détaché plus au nord, l'autre plus au sud est la «Roche Carrée», également détaché et qui est peut-être le point de départ de cet ensemble mégalithique. Ces deux menhirs sont distants de 569 m, pour une dénivellation nord-sud de 13 m.

Dans cette complexité, quels sont les liens réels qui pourraient les réunir ? nous avons une impression d'indépendance d'un alignement à l'autre. D'une part par les distances entre les alignements variant de 15 à 104 m, et d'autre part, bien qu'il y ait cohésion dans l'orientation nord-sud, par les différences de degrés, montrant ainsi que ces alignements ne sont pas parallèles (fig. 6).

Ce qui est le plus frappant dans cette argumentation d'«indépendance» c'est la conception même des alignements. En effet, si nous avons dans le premier et le cinquième alignement des menhirs de bonnes dimensions, dont certains sont encore debout, il n'en est pas de même pour les autres, en particulier pour le troisième où là, nous avons des blocs posés à même le sol, donnant l'impression qu'ils attendent leur érection. Les deux autres files présentent des blocs plus petits, voire des menhirs renversés.

Comme il a été dit précédemment, tous les menhirs et blocs sont en quartzite, extraits d'affleurements de même nature se trouvant au nord et situés de chaque côté du chemin limite des deux départements. Ce qui montre que le transport des blocs s'est fait sur une courte distance, 100 à 250 m, sur un terrain en pente.

En général ces menhirs sont bruts, ils ne présentent aucune trace de travail humain.

Notons que dans un ancien chemin creux, en partie comblé, où la tradition orale voit une voie romaine, de nombreux blocs y ont été déversés, formant un pseudo-alignement.

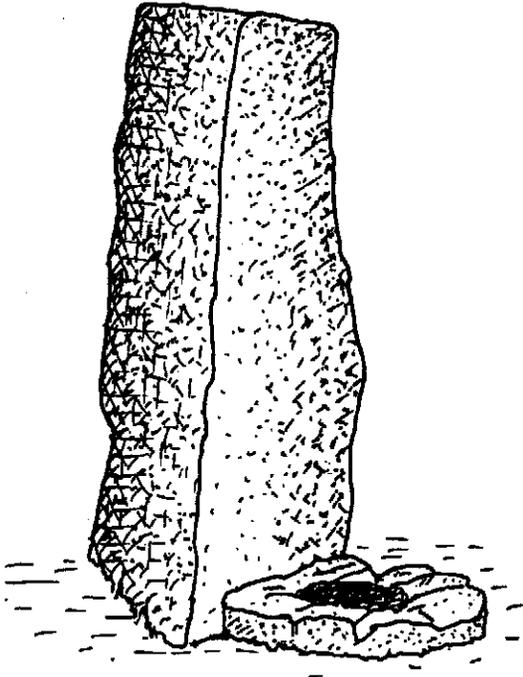


Fig. 3 : Menhir du Chénot avec la pierre à rigoles à son pied (d'après Th. Busnel, 1882).

Notons qu'en 1928, il signale, par rapport à sa première étude, que des dégâts importants ont été commis sur les alignements, en particulier sur le quatrième («Les Rochers») où un menhir était tombé. Un autre, apparemment du troisième alignement («Les Bergeons») avait été détruit. Lors de cette visite d'inspection, L. Collin était accompagné de Mr le Commandant Besnard-Le-Pontois.

Notons, à sa requête, et suite aux rapports adressés à la Direction des Beaux Arts, que les alignements et le menhir dit «Roche Carrée» ont été classés aux Monuments Historiques en date du 29 septembre 1929. Le menhir de la «Roche Longue» en Guitté, lui, a été classé beaucoup plus tard le 4 janvier 1967.

Revenons aux rapports de L. Collin, où il décrit toujours 4 alignements, alors que 5 files subsistent sur le terrain. Cela représente une incompréhension entre lui et nous : nous pensions que le troisième et le quatrième, séparés d'environ 15 m, ne faisaient qu'un. Or, ce n'est pas cela, L. Collin a complètement occulté ce qui est pour nous le second alignement (Le «Clos du Rocher») qui se trouve à plus de 50 m à l'ouest du premier alignement («Les Longs Points»). Cet alignement formé de petits menhirs couchés était sans doute enseveli sous un épais taillis.

Au point de départ, il a vraisemblablement pris en référence l'ouvrage de P. Bézier *«Inventaire des Monuments Mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine»* qui lui aussi fait mention de 4 alignements. Pour comprendre cet oubli, nous publions le plan d'ensemble réalisé par L. Collin en 1928 (fig. 4).

P. Banéat décrit succinctement les mégalithes de Lampouy en se référant à l'ouvrage de P. Bézier (*Le Département d'Ille-et-Vilaine*, 1928-1994, t. 2, 369), avec un dessin de C. Jégard du menhir de la «Roche Carrée». Ce qui est intéressant dans ce dessin c'est qu'il nous montre sous un autre angle un aperçu de la pierre à rigoles.

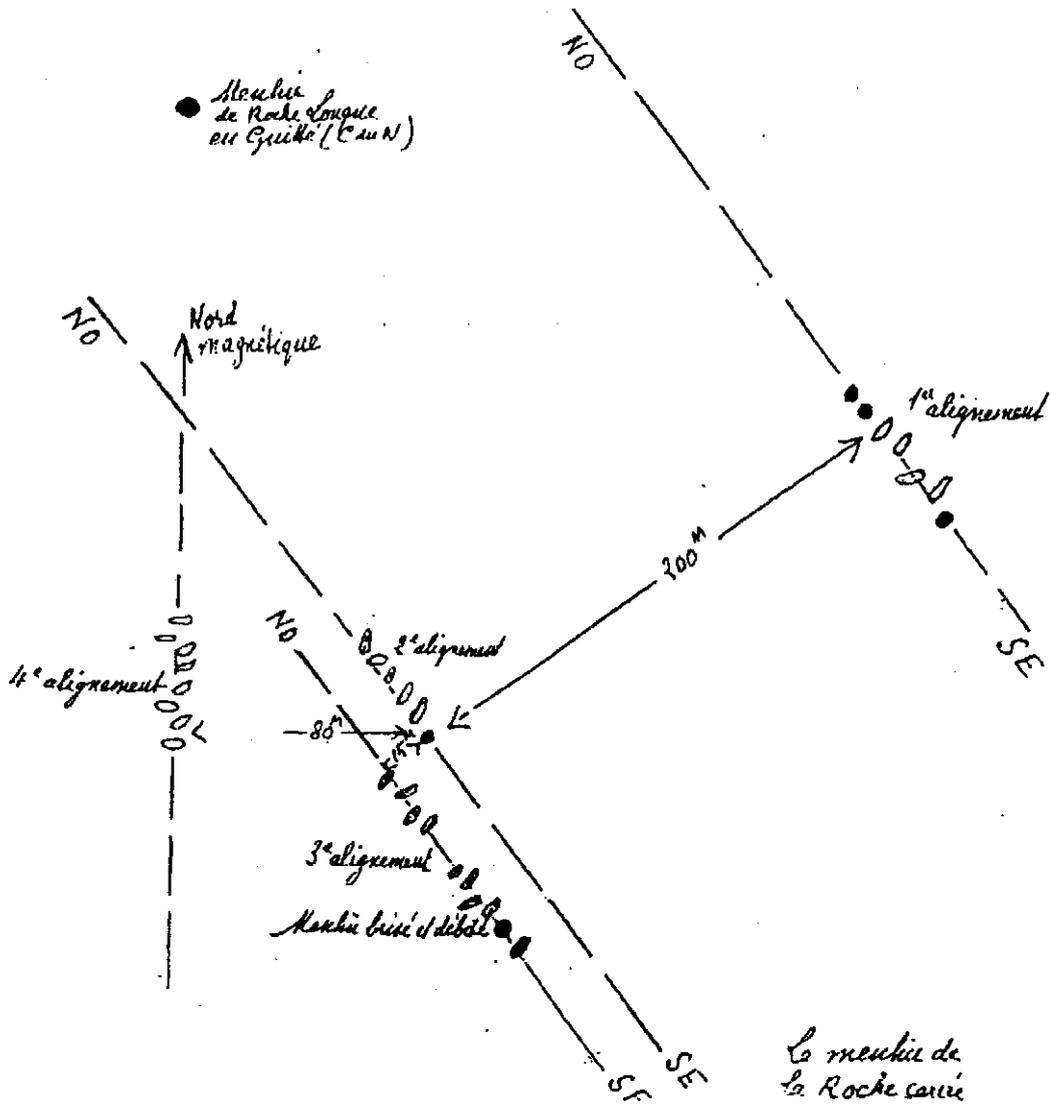


Fig. 4 : Plan, d'après L. Collin, ne donnant que quatre alignements sur cinq.

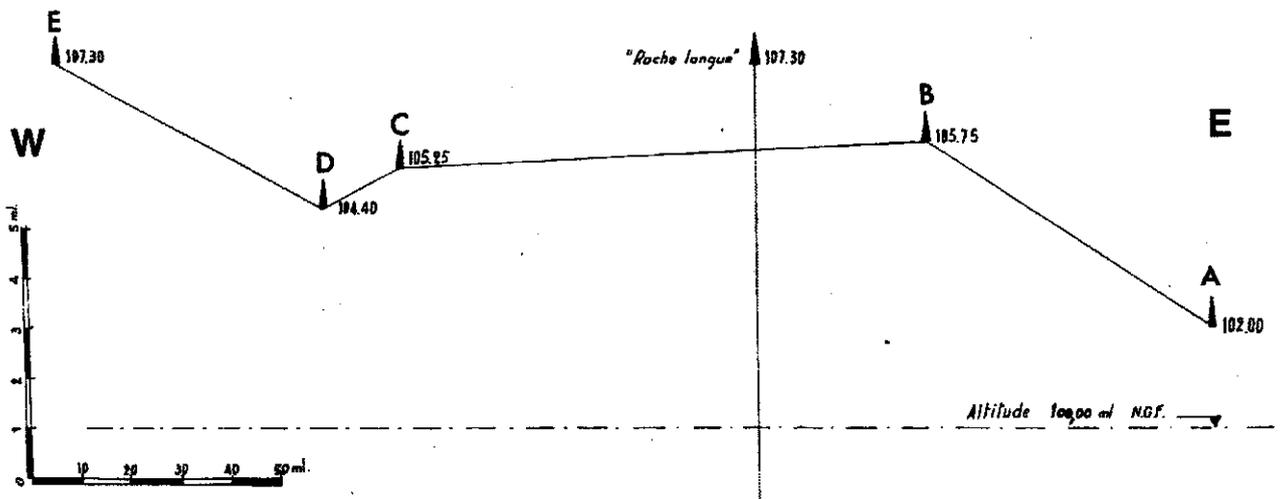


Fig. 5 : Situations relatives et niveaux moyens des cinq alignements de Médréac (Relevé du CERAPAR).

Chacun des alignements porte un nom dont l'origine est méconnue. Ils sont connus dans cet ordre d'est en ouest : les «Longs Points», le «Clos du Rocher», la «Grande Epine», les «Bergeons», les «Rochers». Pour plus de commodité, nous les avons désignés par des lettres et dans ce même ordre : A, B, C, D, E.

Alignement A, les «Longs Points» (fig. 7)

Cet alignement bien en ligne fait 48 m de long et comprend 7 menhirs, numérotés de 1 à 7 et deux petits menhirs 8 et 9. Trois menhirs sont encore debout, l'un à l'extrémité sud et deux autres au nord et séparés de 3 m. Des petits blocs éclatés jonchent le sol et sont indexés de a à j. 2 blocs indexés 0 ont été poussés et accolés au menhir n° 1.

- Menhir n° 1, debout. Forme : prismatique.
Dim. : h = 4,38 m ; l = 2,60 m, e = 1,90 m.

- Menhir n° 2, debout, incliné à 86° vers l'est.
Forme : polyédrique.

Dim. : h = 3,90 m ; l = 1,85 m ; e = 1,56 m.

- Menhir n° 3, couché. Forme : prismatique.

Dim. : L = 1,40 m ; l = 2 à 1 m à l'extrême ouest ; e = 1 m.

- Menhir n° 4, Menhir couché et brisé en quatre parties. e = 0,85 à 1 m.

- Menhir n° 5, couché. Forme : prismatique.

Dim. : L = 3,60 m ; l_{max} = 1,90 m ; e = 1,70 à 0,60 m à l'extrémité sud.

- Menhir n° 6, couché. Forme : prismatique.

Dim. : L = 5 m ; l_{max} = 2,20 m ; e_{max} = 2,20 m.

- Menhir n° 7, debout. Forme : prismatique.

Dim. : h = 4,90 m ; l = 2,40 m ; e = 2 m.

- Menhir n° 8, couché. Forme : quadrilatère.

Dim. : L = 1,60 m ; l_{max} = 1,60 m ; e = 0,80 m.

- Menhir n° 9, couché. Forme : prismatique.

Dim. : L = 2,50 m ; l = 1,40 m ; e = 1 m..

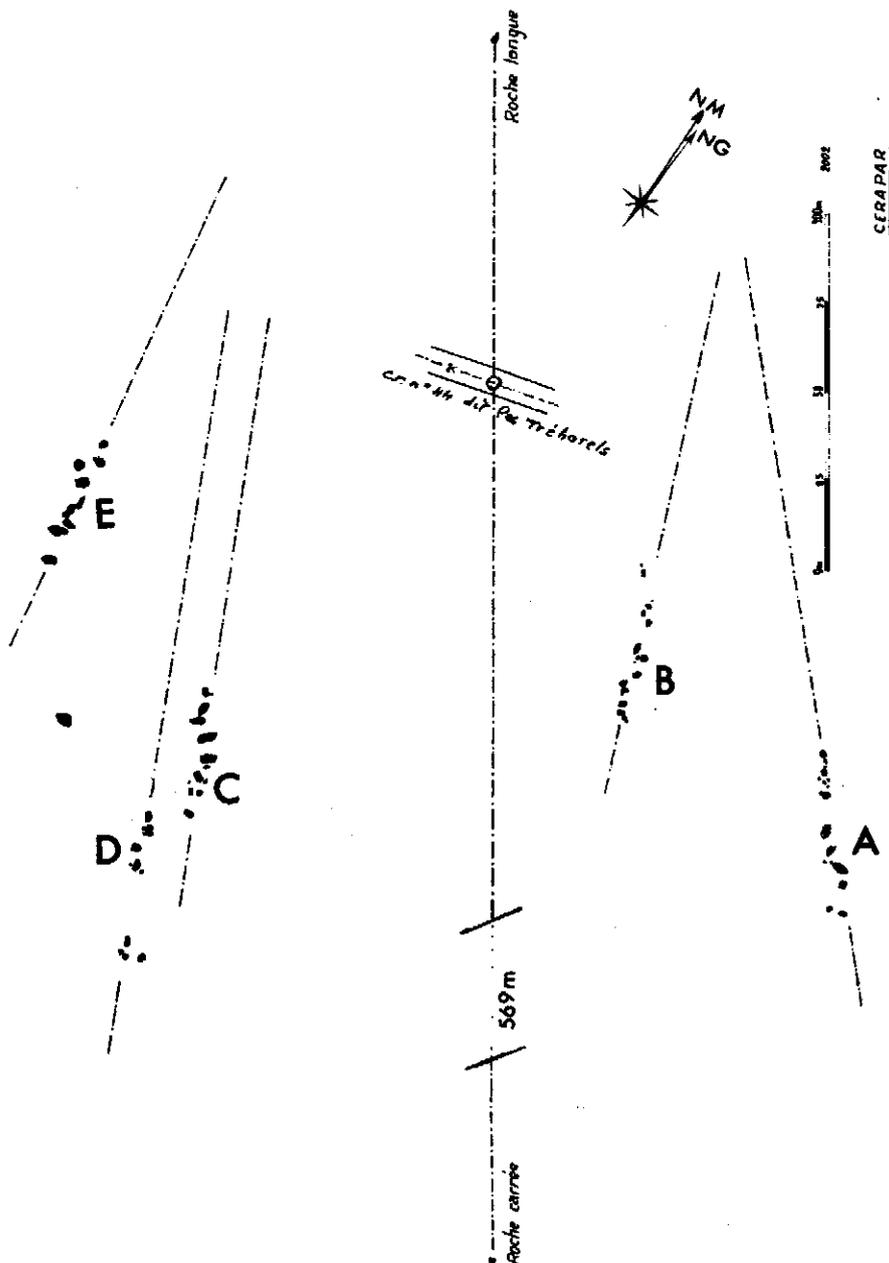


Fig. 6 : Plan topographique d'ensemble des menhirs et alignements de Médréac, avec les lignes directionnelles (Relevé du CERAPAR).

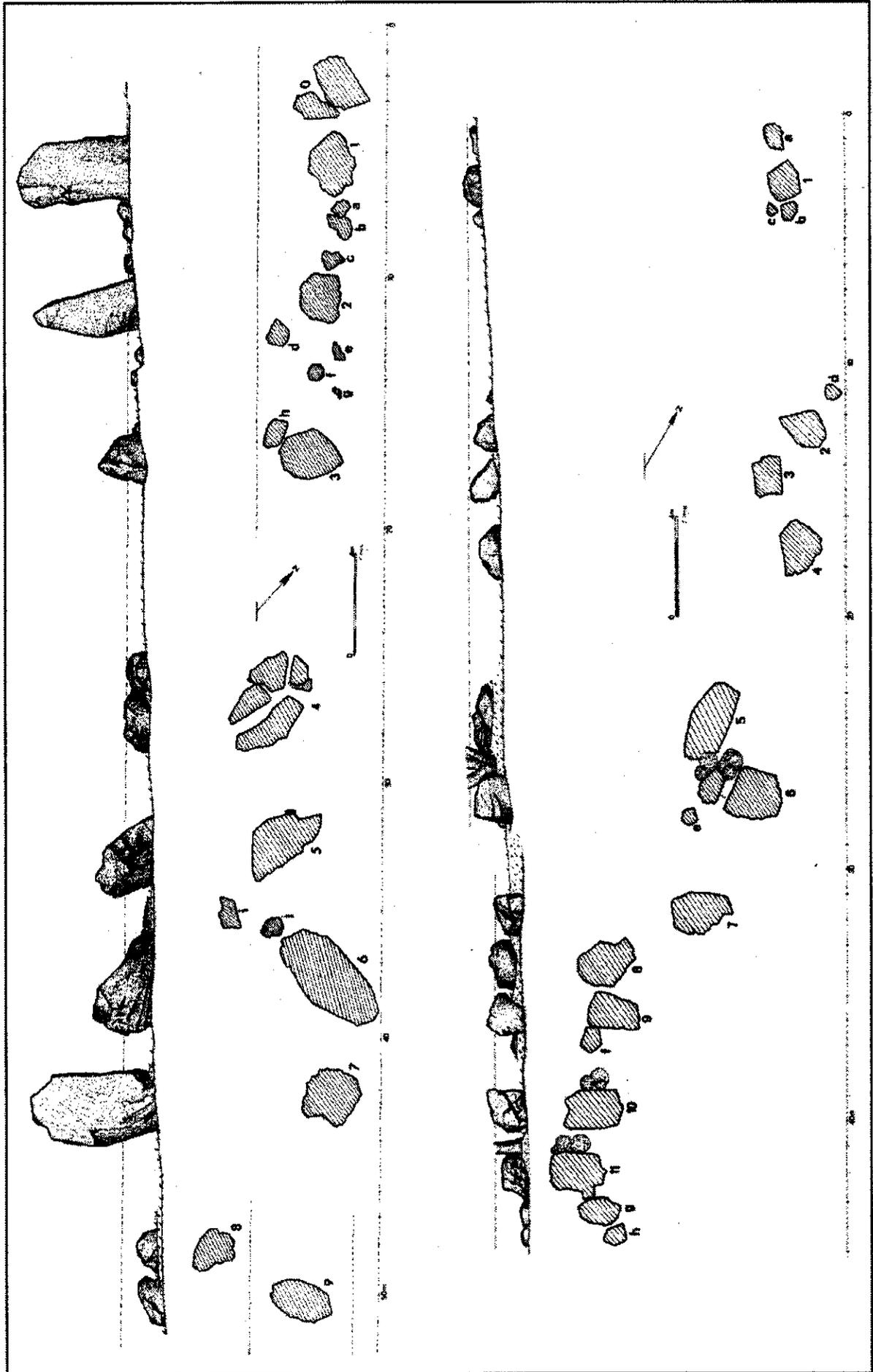


Fig. 7 : Les alignements de Médréac : en haut, l'alignement A (Les longs Points), en bas, l'alignement B (Clos du Rocher). Relevés Y. Omnée et CERAPAR).

Alignement B, le «Clos du Rocher» (fig. 7)

Cet alignement était à l'origine enclavé sous un taillis. Sa longueur est de 44 m ; il est formé de 11 menhirs couchés, numérotés de 1 à 11) et dans l'ensemble de taille moyenne. On note aussi des fragments de menhirs brisés ou poussés de moyenne importance, indexés de a à h.

Son orientation est, disons, nord/sud, car il est difficile de le préciser avec certitude, car les menhirs situés à l'origine sur un talus en bordure de champ ont été tous pratiquement basculés, sauf peut-être les blocs numérotés de 8 à 11, qui sont apparemment bien alignés.

La distance entre la file A et la file B est de 65 m. Contrairement aux autres alignements, ces menhirs n'ont pas de forme définie.

- Menhir n° 1, couché.
Dim. : L = 1,40 m ; l = 1,65 m ; e = 0,55 m.
- Menhir n° 2, couché.
Dim. : L = 1,85 m ; l = 1,50 m ; e = 0,95 m.
- Menhir n° 3, couché.
Dim. : L = 1,60 m ; l = 1 m ; e = 1,12 m.
- Menhir n° 4, couché.
Dim. : L = 2,24 m ; l = 1,60 m ; e = 0,90 m.
- Menhir n° 5, couché.
Dim. : L = 3,40 m ; l = 1,60 m ; e = 0,92 m.
- Menhir n° 6, couché en deux morceaux séparés.
Dim. : L = 1,80 m ; l = 2 m ; e = 1,45 m.
- Menhir n° 7, couché.
Dim. : L = 2,40 m ; l = 1,62 m ; e = 1,16 m.
- Menhir n° 8, couché.
Dim. : L = 2,20 m ; l = 0,80 m ; e = 1,10 m.
- Menhir n° 9, couché.
Dim. : L = 2 m ; l = 1,40 m ; e = 1,40 m.
- Menhir n° 10, couché.
Dim. : L = 2,30 m ; l = 1,60 m ; e = 1,60 m.
- Menhir n° 11, couché.
Dim. : L = 2,20 m ; l_{max} = 1,60 m ; e_{max} = 1,10 m

Alignement C, la «Grande Épine» (fig. 8)

Cet alignement se trouve dans une zone non cultivée et dans lequel ont poussé des arbres et taillis en bordure d'un petit sentier. Cet alignement est bien en ligne, formé de 9 menhirs impressionnants, numérotés de 1 à 9, par leurs dimensions. Il y a là aussi des débris de menhirs éclatés, indexés de a à d. Cet alignement est différent des autres, car les menhirs posés à plat sur le sol sont à peu près parallèles dans leur longueur et dirigés est-ouest, plus particulièrement pour les menhirs 3, 4, 5 et 9. On a l'impression que ces blocs n'ont jamais été érigés. La distance entre l'alignement B et C est de 105 m.

- Menhir n° 1, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 2,70 m ; l = 1,40 m ; e_{max} = 1,10 m.
- Menhir n° 2, couché.
Dim. : L = 4 m ; l = 2,20 m ; e = 1,40 à 1,80 m.
- Menhir n° 3, couché. Forme : prismatique
Dim. : L = 4,20 m ; l = 1,75 à 2,80 m à l'extrémité est ; e = 1,30 m
- Menhir n° 4, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 5,40 m ; l = 2,20 m ; e = 1,40 à 2,15 m.
- Menhir n° 5, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 4,30 m ; l = 2,30 m ; e_{max} = 1,80 m.
- Menhir n° 6, couché.
Dim. : L = 3,20 m ; l_{max} = 2 m ; e = 0,80 à 1,30 m.
- Menhir n° 7, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 2 m ; l = 1,60 m ; e = 0,50 m.

- Menhir n° 8, couché.
Dim. : L = 2 m ; l = 1,12 m ; e = 0,84 à 1 m.
- Menhir n° 9, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 3 m ; l = 1,30 m ; e = 0,50 à 1 m.

Alignement D, les «Bergeons» (fig. 8)

Cet alignement était lui aussi enclavé dans les taillis. Il est composé de 8 menhirs, numérotés de 1 à 8, dont il ne reste qu'un seul debout, le reste étant renversé. 2 éclats de menhir subsistent, a et b.

Les dimensions de ces menhirs sont plus petites que ceux de la ligne C. Ces menhirs sont aussi plus érodés, voire mutilés.

Ils forment deux groupes séparés par une distance de 17 m ; ce qui signifie qu'entre ces deux groupes des menhirs ont disparu. C'est l'alignement qui a le plus souffert de dégradations.

Il mesure 43 m et est distant de 15 m de l'alignement C, ces deux alignements étant à peu près parallèles.

- Menhir n° 1, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 2,72 m ; l = 2 m ; e = 1,90 m.
- Menhir n° 2 (en deux morceaux), couché.
Dim. : L = 3 m ; l = 1 à 1,40 m ; e = 1 à 1,90 m.
- Menhir n° 3, couché.
Dim. : L = 3 m ; l = 1,40 m ; e = 0,55 à 1,20 m.
- Menhir n° 4, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 3 m ; l = 2,20 m ; e = 1,80 m.
- Menhir n° 5, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 3,30 m ; l_{max} = 2 m ; e = 1,10 à 1,80 m.
- Menhir n° 6, debout. Forme : prismatique
Dim. : h = 2,50 m ; l = 3,10 m ; e = 1,50 m.
- Menhir n° 7, couché. Forme : prismatique
Ce menhir est brisé en deux blocs, larges respectivement de 1,40 et 1,60 m et séparés de 0,60 m ; l_{max} = 1,60 m ; e_{max} = 0,75 m.
- Menhir n° 8, brisé en trois morceaux. Il est en dehors de l'alignement. e_{max} = 0,65 m.

Alignement E, les «Rochers» (fig. 9)

Cet alignement bien en ligne, malgré les dégradations subies, reste un des plus réguliers avec le premier alignement. Il comporte 10 menhirs, notés de 1 à 10, dont un seul est encore debout, les autres étant couchés. Il n'y pas d'éclats qui jonchent le sol comme pour les autres alignements. Néanmoins il y a un problème concernant le bloc n° 7, en effet, sur le plan de P. Henry, ce menhir n'y figure pas. Nous avons l'impression qu'il a été poussé et accolé à l'arrière du menhir debout n° 6. Par précaution nous le prenons en compte. Une anecdote sur cet alignement : le menhir n° 3, de forme arrondie a été pendant un moment pris pour une table de couverture recouvrant un dolmen.

Il mesure 38 m et est séparé de l'alignement D par une distance de 45 m. Par rapport aux alignements C et D, il est situé plus au nord.

- Menhir n° 1, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 2,90 m ; l = 2,20 m ; e = 1,05 à 1,20 m.
- Menhir n° 2, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 3,70 m ; l_{max} = 2,50 m ; e = 1 m.
- Menhir n° 3, couché. Forme : circulaire.
Dim. : L = 3,10 m ; l = 2,80 m ; e = 0,80 m.
- Menhir n° 4, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 3,60 m ; l = 2,60 m ; e = 1,10 à 1,50 m.
- Menhir n° 5, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 3,80 m ; l = 1,20 m ; e = 0,80 à 1,20 m.

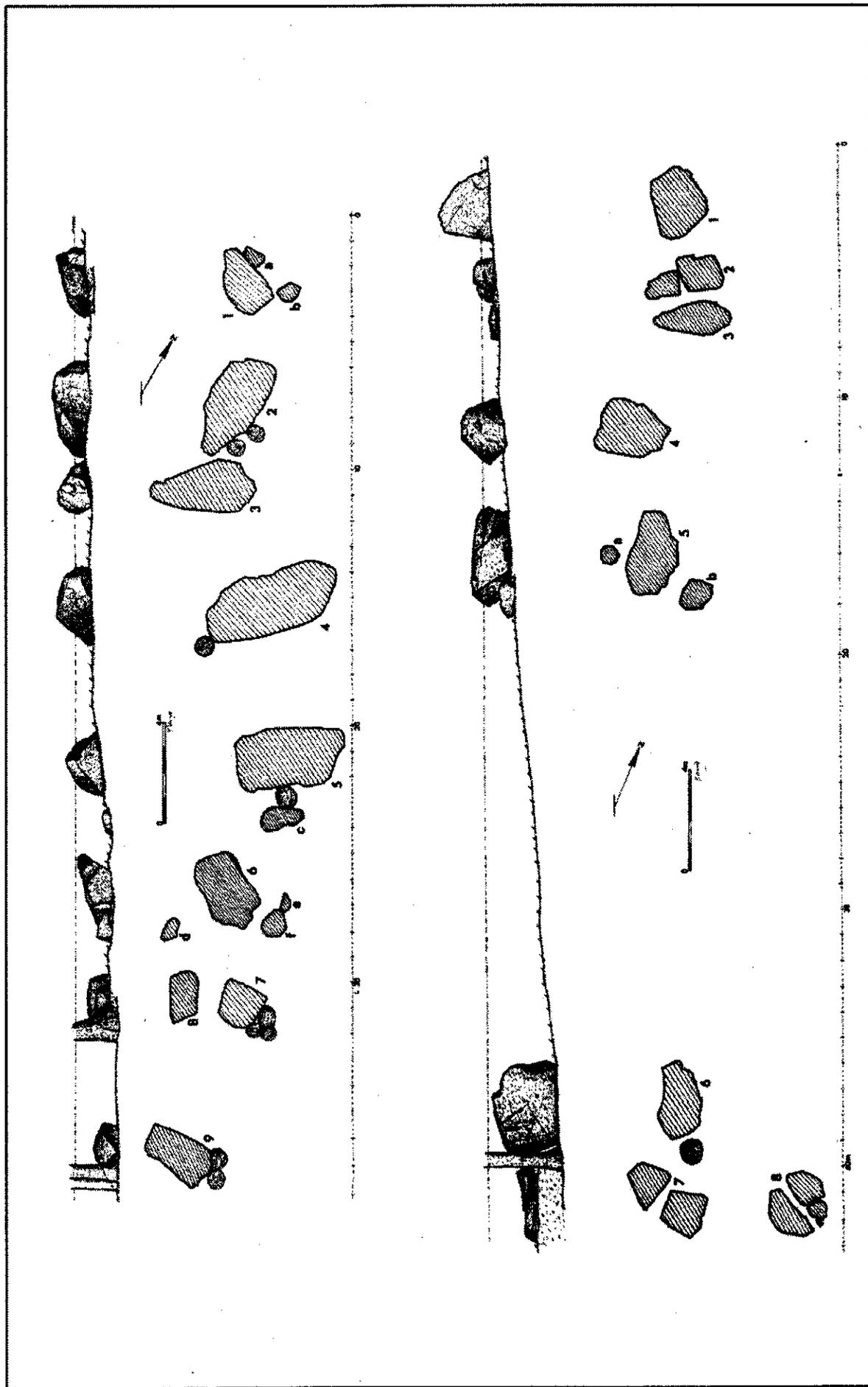


Fig. 8 : Les alignements de Médréac : en haut, l'alignement C (La Grande Epine), en bas, l'alignement D (Les Bergéons). (Relevés Y. Omnée et CERAPAR).

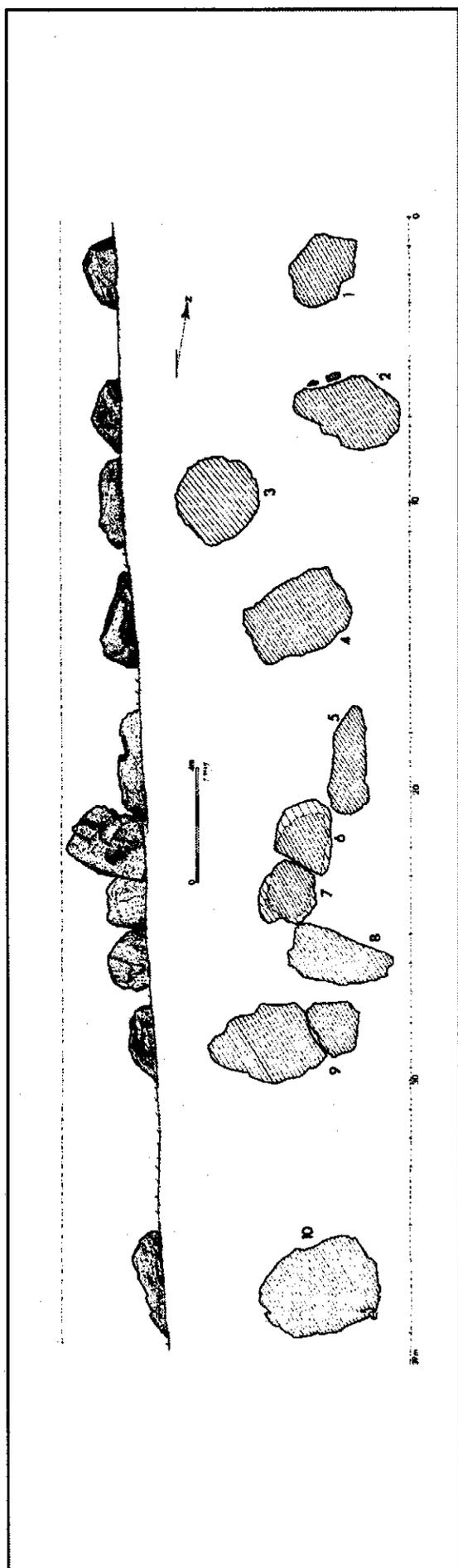


Fig. 9 : Médréac : l'alignement E (Les Rochers). (relevés Y. Onnée et CERAPAR).

- Menhir n° 6, debout. Forme : prismatique.
Dim. : h = 2,70 m ; l = 2,60 m ; e = 1,90 m.
- Menhir n° 7, couché.
Dim. : L = 2,20 m ; l = 1,80 m ; e = 1,30 m.
- Menhir n° 8, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 3,60 m ; l = 2 m ; e = 1,40 m.
- Menhir n° 9, brisé en deux morceaux, couché.
Forme : prismatique.
Dim. : L = 5 m ; l = 2,70 m ; e = 0,90 m.
- Menhir n° 10, couché. Forme : prismatique.
Dim. : L = 4,10 m ; l = 2,80 m ; e = 1 m.

Menhir du Chênot, dit la «Roche Carrée» (fig. 10)

Ce menhir se trouve à 2,5 km du bourg de Médréac, et à 200 m environ au sud-sud-ouest de la ferme du Chênot, dans le champ de la Roche.

C'est un tronc de pyramide à base rectangulaire assez régulier. Ce menhir en quartzite a été vraisemblablement taillé par l'homme. A moins que cette roche enlevée d'un banc naturel de quartzite inclus dans le granit, aurait conservé le parallélisme des faces, du fait que les bancs de la région ont un faciès assez régulier. Par la proximité de ces bancs de quartzite, le transport de ce menhir s'est fait sur une courte distance.

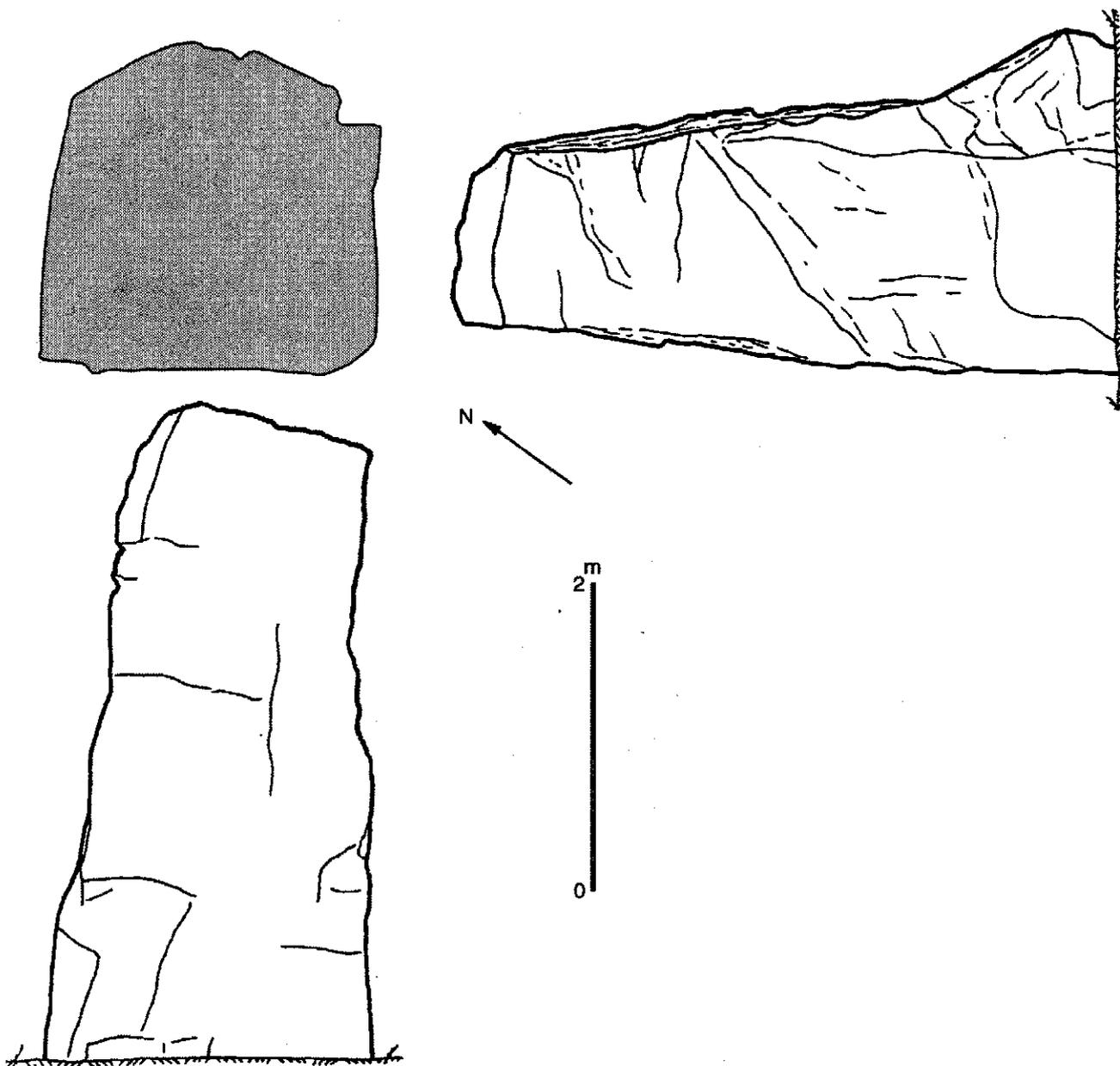


Fig. 10 : Le menhir du Chênot, dit «La Roche Carrée», en Médréac (Relevé CERAPAR).

Ces faces ne sont pas tout à fait aspectées suivant les points cardinaux, mais ces «petites faces» sont légèrement inclinées nord-ouest/sud-est.

Devant la face sud-est, y touchant, se trouvait un bassin à rigole ou «pierre posée» en quartzite, de forme rectangulaire de 1,80 m sur 1,20 m ; la face apparente est évidée, présentant de gros sillons (Bézier, 1883, 227-228). L. Collin avait signalé sa disparition lors de ses visites sur le site de Lampouy. Il n'en est rien, car paraît-il, ce bassin est recouvert d'un mètre de terre environ. Cet apport de terre va modifier la hauteur de ce menhir, car primitivement il mesurait 5 m. Dimensions actuelles du menhir : h = 4,40 m ; base : 2,10x2,10 m .

Ce menhir est aussi surnommé la «pierre qui suinte», car il avait paraît-il ce privilège de «suinter» de temps à autre. C'est une histoire savoureuse que l'on dit authentique et qui a été décrite par l'Abbé E. Neveu, recteur de Médréac.

Vers 1900, Médréac possédait deux vicaires qui s'occupaient sérieusement, à cette époque de concordat, où n'existaient aucune œuvres paroissiales, l'un a pêché...et l'autre a chassé.

Celui-ci a reçu un ami, curieux de vieilleries, et l'on décida d'aller voir les monuments druidiques,

et sait-on quelle occasion se présente, décrocha son fusil et siffla son chien.

Flânant et devisant, nos amis arrivent par la nouvelle route de la Reculais sur la hauteur du Chênôt. Le chien a pris les devants et, toujours affairé, museau par terre, cherche des traces d'un lièvre problématique. Il trouve ce «réverbère campagnard», le flaire, lève la patte, et...pisse. Nos amis arrivent à leur tour, admirent ce beau bloc et le contemplent. Il a justement suinté, et l'amateur de choses anciennes trempe un doigt et trouve une odeur légèrement alcaline. En route pour les autres pierres ! mais il paraît que derrière la haie voisine, le chien remuait la queue de plaisir.

Menhir «Roche Longue» ou «Roche Pointue» en Guitté (22) (fig.11)

Bien que ce menhir ne soit pas sur le département d'Ille-et-Vilaine, il est bon de le décrire, car il fait partie de ce vaste ensemble mégalithique de Lampouy, au nord de celui-ci. Il est situé à 100 m au sud-ouest de la ferme de la Fauvelais.

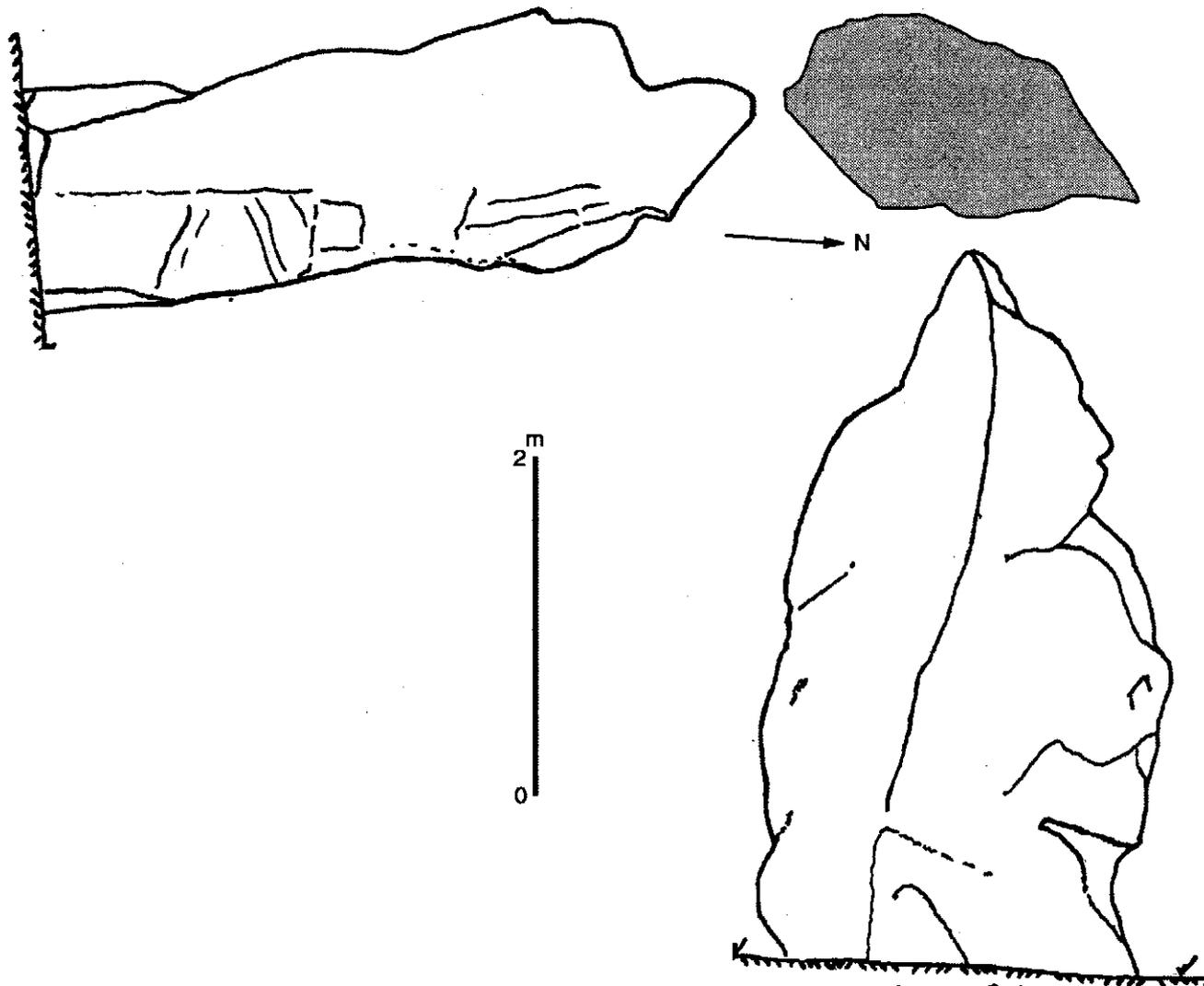


Fig. 11 : Menhir «Roche Longue» ou «Roche Pointue», en Guitté (22) (Relevé CERAPAR).

Ce menhir en quartzite tire son nom de sa forme allongée et pointue. De forme prismatique à sa base, il a été planté dans l'arène granitique à proximité de bancs de quartzite. La distance de transport a donc été très courte. Notons que ce menhir, tombé en 1963, a été redressé en 1979. Dimensions : $h = 4,28$ m, $l_{\max} = 2,20$ m, $e_{\max} = 1,18$ m.

MOBILIER

Bien que quelques fouilles anciennes aient eu lieu sur ce site, très peu de mobilier en est sorti. Notons que le Commandant Besnard-Le-Pontois, qui en 1928, lors de prospections dans le champ du menhir du Chénot, a trouvé deux fragments de poterie, l'un de poterie néolithique, de l'ère « monumentale » ! et le second de poterie gauloise, ainsi que des morceaux de poterie ancienne, quoique plus récente.

De même il a découvert à l'angle d'un champ une pierre en granit, taillée en forme de colonne. C'est un tronc de pyramide à arêtes tronquées présenté comme une pierre gauloise (à libations ?). Cette pierre évidée à l'intérieur n'est autre qu'un fût pour supporter une croix.

En 1931, des fouilles plus fructueuses ont permis de trouver un dépôt de haches polies, des grains de

collier. Nous n'avons aucun écrit concernant cette découverte.

Dans la même période les labours ont mis à jour des haches polies et herminettes, plus d'une cinquantaine paraît-il ! Seulement 10 haches nous sont parvenues à ce jour grâce à l'acquisition du Musée de Bretagne ; une autre hache polie se trouve au British Museum (C. T. Le Roux et Y. Onnée, 2002).

Lors de nos relevés topographiques en 2002, nous avons fait des prospections dans le seul champ labouré de Lampouy. Il s'agit de la parcelle les « Rochers », où se trouve l'alignement du même nom. Ces prospections ont mis à jour une trentaine de pièces lithiques en silex et en quartzite. Le silex est de couleur variée provenant de rognons de cordons littoraux de la Manche. Nous avons trouvé ici quelques outils caractéristiques (fig. 12) dont voici le détail :

- 3 grattoirs en silex,
- 1 fragment de grattoir en silex,
- 1 grattoir en quartzite,
- 1 coche retouchée en silex,
- 1 coche retouchée en quartzite,
- 1 lamelle en quartzite,
- 1 fragment de lamelle en silex,
- 1 perceur en quartzite,
- 12 éclats en silex et - 4 éclats en quartzite.

Absence pour l'instant de lames et d'armatures de pointes de flèches.

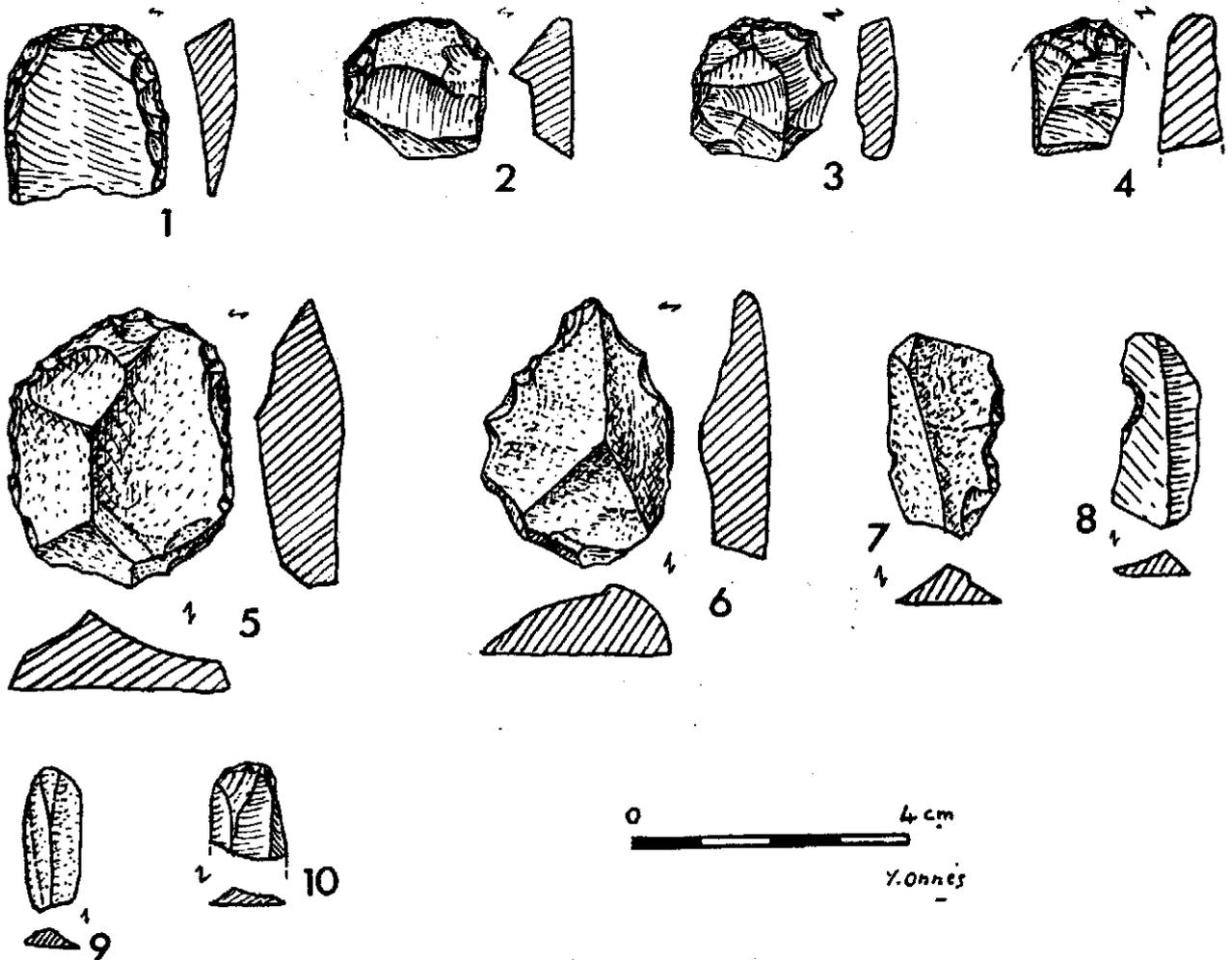


Fig. 12 : 1, 2 et 3 - grattoirs en silex ; 4 - fragment de grattoir en silex ; 5 - grattoir en quartzite ; 6 - perceur en quartzite ; 7 - coche en quartzite ; 8 - coche en silex ; 9 - lamelle de quartzite ; 10 - fragment de lamelle (partie distale) en silex.

CONCLUSION

Le site de Lampouy a été conçu par les premiers agriculteurs du néolithique, plus vraisemblablement entre le néolithique moyen et le néolithique final (4500-2500 ans av. J. C.) et qui correspond à la construction des alignements de menhirs complexes. Ici la complexité n'est pas un vain mot. On le constate déjà par les 5 files non parallèles entre elles (à part la troisième et quatrième) et qui sont orientées selon un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est, alors que dans la majorité des cas, les alignements sont orientés est/ouest.

D'autre part, c'est la notion de l'espace qui est ici marquée par des différences notoires entre chaque alignement pour une distance globale est/ouest de 230 m et aussi dans le sens nord/sud avec une distance de plus de 500 m entre les deux menhirs encadrant.

Ces alignements disposés d'une façon inhabituelle donnent l'impression d'avoir été construits de manière incohérente. Chaque alignement a sa propre personnalité par l'apport des menhirs dans la construction de ces files. Cela va de grands menhirs à des blocs posés à même le sol, et c'est cette différence d'une ligne à l'autre qui rend ce site intéressant et attachant.

Une autre question se pose concernant les deux menhirs isolés. Dans leur conception, ils sont différents des menhirs des alignements. En effet, ces deux menhirs sont taillés par l'homme et plus élancés. Peut-être ont-ils joué le rôle de menhirs indicateurs ? Ce que l'on ressent sur ce site, c'est sa rudesse. Cela vient des menhirs qui sont dans l'ensemble imposants et rugueux ; cela est accentué par le teint laiteux du quartzite.

Le site de Lampouy fait partie d'un ensemble mégalithique important dans la région, avec la présence, plus au nord des alignements, et des menhirs de Guitté. Et si nous continuons plus au nord, à une quarantaine de km de Médréac, aux abords là aussi de la Rance, nous avons un site mégalithique important : le site du Champ des Roches, à Pleslin.

Les sites de Lampouy et du Champ des Roches se ressemblent à certains égards, en particulier par

la nature de la pierre dont sont tirés ces menhirs. Formés de gros blocs de quartzite, ils ont également un aspect rugueux et laiteux. Ils possèdent tous les deux 5 files.

Là s'arrête la comparaison, car le site du Champ de la Roche est moins ruiné et comprend encore 52 menhirs. Les files sont plus resserrées avec une orientation selon un axe est-ouest.

Le site de Lampouy a été sauvé d'un délabrement qui allait en s'accroissant, et cela grâce à l'acquisition du Conseil Général. Maintenant, il va reprendre vie tout en gardant ses mystères.

BIBLIOGRAPHIE

- BANÉAT P., 1928** – *Département d'Ille-et-Vilaine : Histoire, Archéologie et monuments*, II, 369.
- BÉZIER P., 1883** – *Inventaire des monuments mégalithiques d'Ille-et-Vilaine*, 227-231.
- BURL A., 1987** – *Guide des dolmens et menhirs bretons : le mégalithisme en Bretagne*, Éd. Errance, 87.
- COLLIN L., 1931** – Quelques monuments mégalithiques au nord de l'Ille-et-Vilaine, *Bulletin et mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, LVII, 22-24.
- DANJOU de la GARENNE Th., 1850/2** – Extraits des bulletins et mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, 165.
- FRETTIER de la MASSELIÈRE (vcte) et DES BOUILLONS J., 1907** – Guide pittoresque et archéologique d'Ille-et-Vilaine, 103.
- GIOT P.R., 1995** – *Aimer la Bretagne des mégalithes*, Éd. Ouest-France, 16.
- LE ROUX C.T. et ONNÉE Y., 2002** – Haches polies et herminettes de Médréac (Ille-et-Vilaine) conservées au musée de Bretagne, *Les Dossiers du CeRAA*, 30, 79-82.
- OGÉE, 1853** - *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*.
- ORAIN A., 1882** – *Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine*, 392-394.